

# BABYBOOMER'S

## CLASSIC TERRE DE CHALOSSE

*Les babyboomers : une balade à partager !*



REGLEMENT-PROGRAMME 2017

## RALLYE HISTORIQUE

VOITURES ANTERIEURES A 1990

TERRE DE CHALOSSE

DU 8 AU 9 AVRIL 2017

SPYD ORGANISATION

[www.babyboomers-classic.com](http://www.babyboomers-classic.com)

## **REGLEMENT PROGRAMME BABYBOOMER'S CLASSIC TERRE DE CHALOSSE 8 au 9 AVRIL 2017**

### **1. DEFINITION**

L'Agence ALDABRA Voyages organise un « rallye historique » en véhicules anciens dénommé : **BABYBOOMER'S CLASSIC TERRE DE CHALOSSE 2017** en collaboration avec l'Association Babyboomer's Adventure Club et la société SPYD Organisation.

**Ce rallye sur route est ouvert à tous sans limite d'âge et aux autos des « Baby-boomers \* » antérieures à 1990 pour retrouver l'esprit des premiers rallyes des années 70/80.**

**Le nombre de participants est de deux ou trois personnes maximum dans chaque véhicule.**

Le **BABYBOOMER'S CLASSIC TERRE DE CHALOSSE 2017 n'est en aucun cas une course de vitesse, mais une balade touristique avec road book.** Entre le départ et l'arrivée de chacune des étapes toutes notions de compétition et de chronométrage sont exclues. Le rallye est ouvert à tous sans limite d'âge mais surtout aux personnes qui aiment ces autos de la génération des Baby-boomers\*...

Pas de régularité, pas de chrono et pas de classement que de la découverte, du roulage, du plaisir et de la convivialité.

Le rallye est fait pour les amoureux des petites routes françaises.

Une organisation de l'équipe du Babyboomer's Adventure Maroc.

\*Personne née pendant l'augmentation importante de la natalité dans les années 50.

## 2. DATES

**Ce Rallye aura lieu du 8 au 9 Avril 2017 dans le département des Landes dans la région de Dax.**

## 3. VEHICULES ADMIS

Le **BABYBOOMER'S CLASSIC TERRE DE CHALOSSE 2017** est ouvert aux voitures anciennes immatriculées avant le 31 Décembre 1990.

Le possesseur d'un véhicule immatriculé postérieurement, d'un véhicule présentant un intérêt historique ou ayant un caractère d'exception devra faire une demande de dérogation auprès de l'organisateur qui se réserve les droits d'accepter l'engagement.

**Dans tous les cas les véhicules devront justifier d'un contrôle technique à jour.**

**Catégorie Accompagnateur-Assistance** : Il y a une catégorie réservée aux véhicules légers ou utilitaires modernes pour accompagner ou assister les participants et suivre le Rallye au cœur de l'événement.

**ALDABRA et SPYD Organisation se réservent le droit de refuser tout véhicule ou équipage à l'inscription sans avoir à motiver sa décision.**

## 4. PARCOURS DU RALLYE

**SAMEDI 8 AVRIL 2017 : Etape N° 1 Village des Landes / DAX**

**Accueil à partir de 8 H 00 des participants.**

**Vérifications administratives et techniques.**

**Départ à 10 H 00 pour la première étape.**

**Déjeuner libre**

**Dîner et nuit à Dax dans un hôtel 3\***

**DIMANCHE 9 AVRIL 2017 : Etape N° 2 DAX / DAX**

**Déjeuner de clôture et remise des trophées.**

**Le parcours définitif sera confirmé en Mars 2017 après les dernières reconnaissances.**

Le rallye se déroulera sur des petites routes sélectionnées pour leur charme et les paysages en passant par quelques hauts lieux des rallyes du Sud-Ouest.

## 5. REPAS, HEBERGEMENT

L'hébergement se fait en hôtels 3\*. Le rallye est en demi-pension (petits déjeuners, dîners et nuits). Les boissons ne sont pas comprises dans le droit d'engagement.

Pour le déjeuner nous marquons sur le road book les restaurants locaux et les petites auberges lorsque cela est possible. Mais vous pouvez prévoir un pique-nique.

## 6. DEROULEMENT DU RALLYE

**Le BABYBOOMER'S CLASSIC TERRE DE CHALOSSE 2017 n'est en aucun cas une course de vitesse mais un rallye touristique auto-tour avec road book. Entre le départ et l'arrivée de chacune des étapes, toutes notions de compétition et de chronométrage sont exclues, il n'y aura donc aucun classement.**

Les participants ont l'obligation de respecter les consignes de sécurité données par l'organisation et de respecter scrupuleusement le code et la signalisation routière. **L'organisation insiste sur l'attention toute particulière qui devra être la vôtre lors des traversées de villes ou de villages.**

Le rallye se faisant au road book à l'ancienne, pour faciliter la navigation **nous vous conseillons fortement de monter un Trip Master ou Tera Trip**. C'est un petit compteur électronique qui vous donne le kilométrage total de l'étape et surtout le kilométrage partiel entre chaque changement de direction. Ces petits ordinateurs valent dans les 300 € et sont faciles à installer. Vous pouvez prendre un modèle GPS qui ne demande aucune modification de votre auto : juste un allume cigare. Et surtout il est étalonné d'office.

**L'encadrement du rallye est réalisé par une équipe de 5 véhicules et par 10 personnes, dont 2 mécaniciens.**

**Timing quotidien :**

**8H45 Briefing**

**9H00 Départ de la première auto, puis chaque auto de minute en minute**

**17H00 environ, Arrivée à l'hôtel**

## 7. CONTROLE TECHNIQUE ET PREPARATION DU VEHICULE

**Chaque véhicule devra répondre aux règles en vigueur en France relatives aux véhicules automobiles et au Code de la route.**

## 8. PARTICIPANTS

### **Ouvert à tous : pas de limite d'âge**

Le nombre de participants est de deux ou trois personnes maximum dans chaque voiture.

Pour les équipages à trois, le 3ème participant sera en chambre individuelle.

Le prix de l'engagement sera de 250 € supplémentaires pour l'équipage.

## 9. OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES

### **Chaque participant devra présenter au cours des vérifications administratives du départ les documents suivants :**

- Permis de conduire.

### **Chaque véhicule devra être présenté avec les documents suivants :**

- Carte grise ou certificat d'immatriculation en règle.
- Attestation d'assurance.
- Contrôle technique à jour.

## 10. EQUIPEMENT DE SECURITE AUTO :

### **Chaque auto devra obligatoirement être équipée de :**

- 1 triangle de pré-signalisation.
- 2 gilets de sécurité.
- 1 roue de secours.
- 1 extincteur de 1 kg à l'intérieur de l'habitacle et solidement fixé.
- 1 trousse à outils.

L'organisateur se réserve le droit de déclarer l'exclusion immédiate de tout véhicule jugé non conforme, ou dangereux, ou manifestement trop bruyant, et sans qu'il puisse être réclamé de dédommagement.

## 11. ASSISTANCE VEHICULES

A chaque étape un véhicule d'assistance de l'organisation avec poste à souder et groupe électrogène sera à la disposition des participants.

### **Chaque participant assure l'entretien de son propre véhicule.**

L'assistance mécanique de l'organisation pourra proposer une aide technique, mais sous la responsabilité du participant. En aucun cas cette équipe d'assistance à une obligation de résultat. Elle est là pour aider et conseiller les participants. En cas d'immobilisation sur le parcours du véhicule, les participants sont responsables de

son rapatriement. Un véhicule de l'organisation assurera la fermeture de chaque étape.

**L'assistance «sauvage organisée» par un véhicule extérieur à l'organisation et non inscrit dans la catégorie Assistance est interdite. Le participant sera exclu du rallye.**

## 12. DROITS D'ENGAGEMENT ET CALENDRIER

### AUTO ET ACCOMPAGNATEUR-ASSISTANCE

<b>Pour une inscription Auto</b>	<b>Tarif pour 1 véhicule + 2 personnes</b>
Du 1/11/2016 au 31/12/2016 <b>Droits minorés</b>	480,00 €
1 <sup>er</sup> versement à l'inscription	200,00 €
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2017	280,00 €
<b>Du 01/01/2017 au 01/04/2017 Droits pleins</b>	<b>680,00 €</b>
1 <sup>er</sup> versement à l'inscription	200,00 €
Solde au 1 <sup>er</sup> avril 2017	480,00 €

**Supplément chambre individuelle : 60 € par personne.**

**Supplément 3ème participant : 250 € en chambre individuelle (supplément 60 € inclus).**

### 13. COMMENT S'INSCRIRE

**Pour bénéficier des tarifs préférentiels, il suffit de nous faire parvenir votre feuille d'engagement avec le nom du 1<sup>er</sup> pilote et le type du véhicule envisagé, accompagnée du 1<sup>er</sup> versement. Les dossiers pourront être complétés ultérieurement (Avant le 1<sup>er</sup> Mars 2017).**

Les paiements des engagements devront être faits par **carte bancaire ou chèque bancaire au nom d'ALDABRA VOYAGES pour les concurrents français et uniquement par virement Swift pour les concurrents non français.**

Il ne sera établi qu'une seule facture par véhicule, les paiements devront donc être faits par une seule personne physique ou morale.

#### **L'inscription comprend:**

- L'organisation du rallye.
- Le road book.
- La demi-pension (1 diner + 1 nuit d'hôtel avec petit déjeuner).
- Hébergements en hôtels 3\* en chambre double.
- Assurance Responsabilité Civile organisateur.
- Remise des documents : Carnet de route, autocollants, road book, etc.
- Le déjeuner de clôture.

#### **L'inscription ne comprend pas :**

- Le carburant du véhicule et les péages.
- L'entretien du véhicule.
- L'assurance assistance médicale/rapatriement de l'équipage et du véhicule.
- Le déjeuner du samedi.
- Les boissons et les dépenses personnelles.
- Le supplément chambre individuelle : 160 € par personne.
- L'assurance annulation : 15 € par personne (**fortement conseillée**).

### 14. ANNULATION

#### **Frais en cas d'annulation d'un équipage :**

- avant le 1<sup>er</sup> Mars 2017 : 100 €.
- entre le 1<sup>er</sup> Mars 2017 : 100 % des montants versés.

**Dès le départ du BABYBOOMER'S CLASSIC TERRE DE CHALOSSE 2017, aucun remboursement ne sera effectué pour cause d'abandon.**

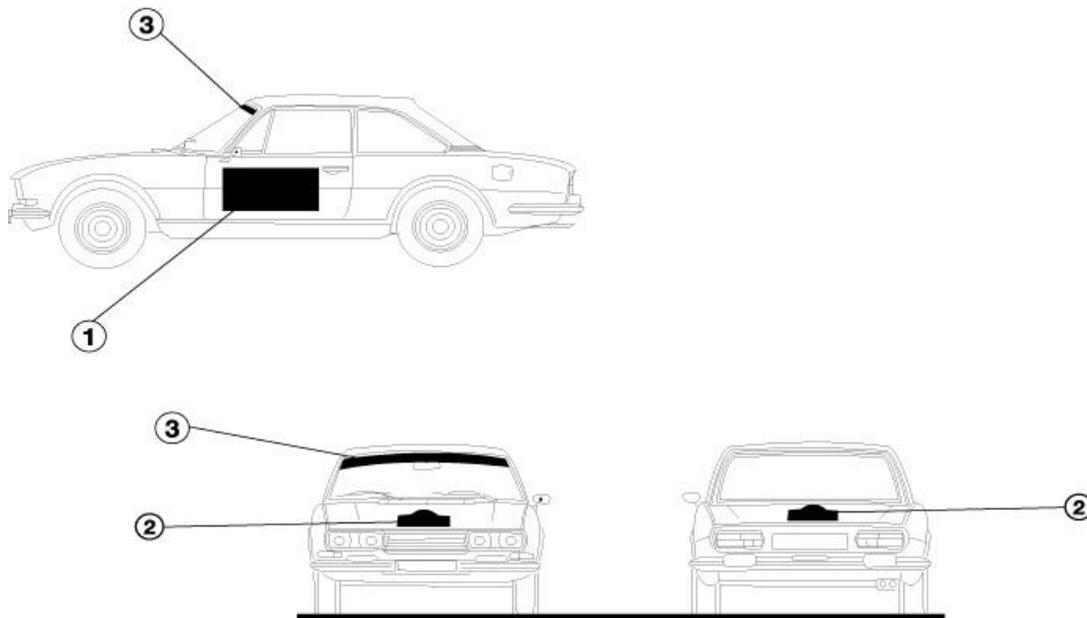
Aldabra Voyages pourra, pour des raisons de sécurité, cas de force majeure ou tout autre motif, annuler le rallye sans avoir à justifier du motif de sa décision.

## 15. PUBLICITE SUR VEHICULE

Des emplacements publicitaires seront réservés pour l'organisateur sur chaque véhicule. Le reste du véhicule étant libre pour toute autre publicité, l'organisateur se réserve le droit d'en interdire certaines sans avoir à justifier sa décision.

### Publicité obligatoire auto

- ① Panneaux des numéros + pubs organisation (H. 50 cm x L.100 cm)
- ② Plaque rallye avant/arrière (H. 19 cm x L. 38 cm)
- ③ Bandeau pare-brise (H. 18 cm x Longueur)



**L'ensemble de ces surfaces est obligatoire et non rachetable, même en cas de présence d'une marque concurrente à celle d'un participant.**

## 16. POINTAGE

Chaque véhicule portera un numéro et devra impérativement pointer à chaque départ et arrivée d'étape.

Le road book sera fourni aux participants aux vérifications administratives.

Les reconnaissances du parcours ayant été faites quelques mois avant le passage du rallye, quelques différences pourront apparaître entre les indications du road book et la réalité du terrain.

**S'agissant d'un rallye auto-tour touristique, où à aucun moment la vitesse n'intervient pour un classement, il appartient à chaque participant d'adapter sa conduite aux difficultés réelles du parcours, en fonction de ses capacités et de celles de son véhicule. Aucune réclamation ne sera acceptée en la matière. Les contrôles de passage sont des contrôles ayant pour objectif de vérifier le respect de l'itinéraire par les participants et de sécuriser le rallye.**

Les équipages sont tenus de suivre les instructions de tout commissaire de route responsable d'un poste de contrôle.

#### 17. NOMBRE DE PARTICIPANTS POUR LE RALLYE

Le nombre d'engagés sera limité à 40 véhicules. Les premiers inscrits seront engagés en priorité.

Si nous le pouvons techniquement, nous augmenterons le nombre de participants. Un minimum de 20 véhicules est nécessaire à la réalisation du rallye.

#### 18. RESPONSABILITE

Chaque participant est tenu de se conformer aux consignes de l'organisation, laquelle ne peut être tenue responsable des incidents, accidents ou dommages corporels qui pourraient résulter d'une initiative personnelle imprudente. Chaque participant reconnaît prendre conscience des risques inhérents au caractère particulier de ce genre de manifestation. Il déclare assumer ces risques et renonce à rechercher la responsabilité de l'organisation pour tout accident, vol, dommages aux biens ou aux personnes, maladie...

Ces engagements seront opposables aux ayants droits de chaque participant. L'organisation rappelle que les participants doivent se conformer aux règles de circulation et, en particulier, à la réglementation sur la consommation d'alcool.

#### 19. LITIGE

Pour tout règlement de litige, seul le Tribunal de Bordeaux sera compétent.

## 20. ORGANISATION TECHNIQUE



Agence de Voyages domiciliée en France.  
Sarl Travicom au capital de 7.622 € RCS Bordeaux 381  
248 897  
N° TVA Intracommunautaire : FR 1535350272700020  
2 Rue MASSON 33200 BORDEAUX  
T. 00.33.(0)5.56.08.59.59

**Assurance de responsabilité civile professionnelle :**  
**AXA, La Grande Arche, Paroi Nord, 92044 Paris-La Défense cedex sous le N°**  
**30274904/E5F.**

**Garantie financière :** APS, 15 avenue Carnot 75017 Paris

**Licence :** Immatriculation Atout France IM 033 11 0064

Cette couverture de la société ne couvre pas les risques dont le participant serait tenu personnellement responsable.

## 21. PROMOTION ET COMMERCIALISATION



**84 Avenue de la Libération 33700 MERIGNAC**  
**T. 00.33.(0)5.56.97.28.64 ou 00.33(0)6.78.74.44.79**  
**Site : [www.babyboomers-classic.com](http://www.babyboomers-classic.com)**  
**Mail : [spyd-organisation@hotmail.fr](mailto:spyd-organisation@hotmail.fr)**

SARL au capital de 8.000 € - RCS Bordeaux 507 671 345 – SIRET  
50767134500019  
APE 9329 Z N° TVA Intracommunautaire : FR 72507671345